

## ASSOCIATION CARITATIVE

Les aides émanant d'ArianeGroup en faveur d'associations caritatives font jour et sont de plus en plus nombreuses. La CFE-CGC se félicite d'un tel élan de solidarité dans le contexte sociétal actuel.

Aussi, les salariés AGS s'investissant dans des actions humanitaires sont nombreux.

A ce titre, les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction quels sont les processus ou les règles permettant à ces salariés de faire bénéficier les associations dans lesquelles ils sont investis d'aides de la part d'ArianeGroup ?

### Réponse Direction :

Il convient d'obtenir la validation de la Direction du Cluster conjointement avec la Direction Ethics and Compliance ArianeGroup.

**Considérations CFE-CGC : Dont acte !**

## TRAJETS GARE

La nouvelle politique voyage recommande de prendre le train, plutôt que l'avion.

Aussi, serait-il possible de mettre en place un service de type Euralog (aux Mureaux) pour les salariés AQI devant se rendre à la gare St Jean, ceci afin d'éviter de surcharger le réseau routier AQ et de libérer des places de parking ?

### Réponse Direction :

Il n'est pas prévu que le site fournisse ce type de prestation.

**Considérations CFE-CGC : Dommage ; ce service serait pourtant très apprécié des salariés !**

## MY TIME

Voilà plusieurs mois que MYTIME n'est pas à jour ... Néanmoins, des « signes de vie » de l'application se manifestent. Ainsi les salariés reçoivent des demandes de régularisation pour des absences datant parfois de plusieurs mois (par exemple pour l'ACT du pont de l'ascension). Lorsque les salariés tentent de régulariser leur absence dans MY TIME, le message suivant apparaît à l'écran : « saisie d'absence refusée : hors de la période autorisée »...

Afin que chacun évite de perdre trop de temps, pourriez-vous :

- signaler le problème aux administrateurs,
- donner les indications nécessaires pour effectuer une demande de régularisation qui fonctionne,
- demander à ce qu'à l'avenir l'accessibilité des demandes formulées par les administrateurs de MY TIME aux salariés soit testée avant envoi.

### Réponse Direction :

Nous avons ré ouvert dans My Time les mails de relance afin que les salariés puissent corriger leurs anomalies au-delà du 1er juin. Malheureusement, nous ne pouvons pas faire le distinguo sur les périodes de relance; toutes les anomalies sont alors affichées. Celles antérieures au 1er juin seront régularisées en central (au fur et à mesure que nous réceptionnons les retours des Managers).

**Considérations CFE-CGC : Espérons des régularisations rapides !**

## AFFICHAGE SYNDICAL

Le nouveau bâtiment Ouessan construit sur le site de Guenvenez est désormais opérationnel et « habité ». Néanmoins, il se trouve dépourvu de panneaux d'affichage syndicaux réglementaires.

Aussi les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction de remédier rapidement à cet oubli.

### Réponse Direction :

Une commande de panneau d'affichage est en cours, pour une mise en place prochainement.

**Considérations CFE-CGC : Merci !**



## ASSURANCES

Lors d'une mission professionnelle en France métropolitaine nécessitant un vol plus un trajet en voiture, il a été refusé à un salarié d'amener dans son véhicule de location un collègue assistant technique in situ (à Issac donc), faisant partie de la même équipe projet et se rendant chez le même fournisseur dans le cadre d'un développement de produit.

Le motif invoqué est un problème d'assurance contractée par AGS au titre des locations de véhicule, un AT ne serait pas assuré dans le véhicule de location d'un inscrit.

Au-delà de l'aspect financier qui a nécessité la location d'un deuxième véhicule (tiens, cela peut intéresser notre direction générale non ?), la question se pose pour l'environnement de travail.

Pouvez-vous nous confirmer qu'un collègue AT, un représentant du client ou même d'un fournisseur ne peut en aucun cas monter dans un véhicule loué à un salarié AGS ?

Cette règle est-elle nouvelle ou bien y a-t-il eu un changement récent ? Si tel était le cas, les élus et représentants du personnel CFE-CGC vous demandent de faire une information à l'ensemble des salariés.

### Réponse Direction :

L'assurance Responsabilité Civile est une assurance obligatoire en France. Le prix de la location contient cette assurance. Cette dernière couvre les dommages matériels ou corporels que le conducteur peut causer à ses passagers ou à des tiers.

Les passagers sont toujours assurés.

Nous invitons les salariés se questionnant à ce sujet, à contacter l'équipe Travel Management qui lui répondra.

### Considérations CFE-CGC : Dont acte !

## GESTION DU MATERIEL COVID DE JO SUR LE SITE ISSAC

La gestion du matériel COVID (centralisation des besoins pour JO, approvisionnement, conditionnement, kitting) est depuis le 23/03/2020 réalisée par le service JOWB6. Cette activité, qui se voulait au départ temporaire, semble partie pour durer et est réalisée dans un secteur où l'activité n'a pas baissé. L'on peut anticiper maintenant que cette charge de travail supplémentaire va impacter les objectifs opérationnels du secteur et ce malgré la – très – bonne volonté des salariés impliqués.

Pour information, depuis le démarrage de cette activité non prévisible initialement, deux déménagements des lieux de stockage du matériel ont eu lieu mi-juin (départ de la training room vers le Hangar du B36) et tout dernièrement début octobre (départ du hangar du B36 pour le B32). Tout cela ne fait qu'ajouter à la fatigue et au stress des salariés qui ont été sollicités en marge de leur activité normale depuis le début de cette épidémie.

Les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction du site, en charge de la santé et de la sécurité du personnel d'Issac, de bien vouloir proposer une solution de gestion du matériel sanitaire (destiné à l'ensemble des salariés du site) qui serait prise en charge par des personnes et/ou services compétents pour ces activités.

### Réponse Direction :

La Direction du Site organise la distribution des masques sanitaires via les managers qui les distribuent à leurs équipes. Des discussions sont en cours avec le correspondant Covid de JO, afin de minimiser l'impact pour le service JOWB6.

Le changement de localisation a été associé à la reprise des activités sur le site.

### Considérations CFE-CGC : Espérons que ces discussions aboutissent rapidement !

## WINDOWS 10

Certains salariés n'ont pas encore migré de Windows 7 à Windows 10 et sont relancés par différents canaux.

Ils craignent d'être sans ordinateur disponible pendant plusieurs jours, comme certains de leurs collègues, sans parler des risques de perte de données.

Les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction s'il existe une date « butée » pour ce transfert.

### Réponse Direction :

Le besoin de migrer sous Windows 10 est un enjeu majeur pour la société car Windows 7 n'est plus supporté par Microsoft. La cible de la DIP est de finaliser les migrations W10 pour Q1 2021.

Il n'y a aucune crainte à avoir vis-à-vis des pertes de données ou de l'indisponibilité de l'ordinateur si les consignes envoyées par la DIP aux salariés concernés sont suivies et respectées.

Les noms des correspondants DIP pour W10 sont connus et diffusés auprès des salariés et chaque particularité est prise en compte avant de migrer : nous ne forçons pas la migration quand le salarié s'est manifesté pour alerter sur un potentiel cas particulier. Mais la migration reste une priorité à court terme, bien sûr.

### Considérations CFE-CGC : Bien noté !



## SURPLUS BAGAGES

Le système de réservation KDS optimise les coûts de nos missions en proposant systématiquement des vols sans bagage (hormis un bagage cabine).

Si cette configuration couvre une grande partie des besoins, elle est totalement inadaptée à des voyages d'une semaine nécessitant l'emport de documents (classeurs par exemple).

Ainsi un salarié en mission, ne pouvant se contenter d'une valise au format cabine, s'est vu obliger de mettre son bagage en soute, générant un surcoût non pris en charge par KDS. Il a fallu la bonne volonté d'interlocuteurs des services comptabilité pour que ces frais lui soient remboursés.

Les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction d'envisager dans le système KDS la réservation ou le remboursement de ce type de frais.

### Réponse Direction :

L'outil KDS ArianeGroup permet de choisir la catégorie souhaitée pour le voyage (sans bagage, bagages en soute). Il n'y a pas de contrainte imposée.

En fonction de sa mission, le salarié peut choisir un billet avec la possibilité de mettre son bagage en soute.

Nous vous invitons à faire remonter les situations individuelles concernées directement auprès l'équipe travel ArianeGroup.

**Considérations CFE-CGC : Bien noté !**

## GESTES BARRIERE

Lors d'interventions de prestataires, des salariés ont été confrontés à leurs postes de travail à des situations de non-respect de gestes barrière. Plus largement, il a été constaté un non suivi du protocole sanitaire de la part de ces intervenants de sociétés extérieures.

Les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction de veiller à la sensibilisation régulière des sociétés extérieures quant à l'application du protocole sanitaire ArianeGroup en vigueur dans l'établissement.

### Réponse Direction :

A l'identique de ce que nous attendons du personnel AGS, nous demandons bien évidemment aux prestataires de respecter le protocole applicable sur le site.

C'est dans cet objectif que nous avons réalisé plus de 400 avenants COVID Plan de Prévention, élaborés avec chaque entreprise intervenante.

Et c'est toujours dans cet objectif que nous avons assuré la sensibilisation individuelle de plus de 600 de ces intervenants.

Il est clair cependant, que toute dérive constatée au respect du protocole, que ce soit le fait d'une entreprise extérieure, mais aussi d'un personnel AGS, se doit d'être remontée immédiatement, soit vers le chargé d'affaires, soit vers le manager concerné.

En complément de ces dispositions, le GIE Qualité assure quotidiennement des visites de prévention dans l'objectif de vérifier la bonne application des mesures sanitaires par les entreprises extérieures

**Considérations CFE-CGC : Dont acte !**

Pour continuer à lire nos tracts,  
Téléchargez notre appli mobile  
**MyCFE-CGC ArianeGroup !**

